

RÉSUMÉ - Programme de rétablissement pour le carex des genévrier (*Carex juniperorum*) en Ontario

Préparé par Holly Bickerton, Adele Crowder, Todd Norris et Hilary Knack

Le carex des genévrier (*Carex juniperorum*) est une petite plante distinctive et très rare qui fait partie des cypéracées (*Cyperaceae*). L'espèce, qui a été décrite en 1993, a été observée uniquement dans environ 35 sites à la grandeur de la planète, qui se trouvent tous dans l'est de l'Amérique du Nord. L'espèce est cotée G3 (vulnérable à l'échelle mondiale et N1 (gravement en péril) au Canada. En Ontario, le carex des genévrier est désigné comme une espèce en voie de disparition en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*. Cinq occurrences ont été documentées en Ontario, qui sont toutes jugées existantes. Quatre d'entre elles sont sur une île privée, dans la zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) de l'alvar de la rivière Salmon, sur la plaine de Napanee dans l'est de l'Ontario, tandis qu'une population est située dans un parc provincial dans le sud-ouest de l'Ontario.

L'estimation la plus récente de la population en Ontario a été réalisée en 2000, lorsqu'elle était évaluée à 6 600 plants au sein de quatre populations. Depuis ce temps, une petite population a été découverte, mais il y a eu très peu de levés et aucune estimation ou tendance à jour ne sont disponibles.

On sait très peu de choses sur la biologie ou l'écologie du carex des genévrier, qui serait une espèce que l'on retrouve dans les alvars boisés, surtout en présence de cèdre rouge. Sur la plaine de Napanee, on trouve le carex des genévrier dans les alvars boisés caractéristiques dominés par le cèdre rouge ainsi que sur les sols calcaires minces qui recouvrent un substrat rocheux calcaire. Dans le sud-ouest de l'Ontario, la population est présente dans une forêt caducifoliée qui est située dans les hautes terres et dominée par le chêne rouge.

La menace prédominante qui guette le carex des genévrier est probablement la perte d'habitat attribuable au développement. Cela dit, les sites dans la plaine de Napanee sont également menacés par des espèces envahissantes comme le nerprun cathartique et le lilas commun. La dégradation de l'habitat, la succession naturelle et possiblement la suppression des incendies sont au nombre des autres menaces potentielles. Encore une fois, les sites n'ont pas été visités dernièrement afin d'en évaluer les menaces.

L'objectif de rétablissement pour le carex des genévrier se résume à maintenir ou à accroître l'abondance de la population ainsi que l'aire d'occupation en Ontario et à assurer la persistance de l'espèce à long terme dans sa répartition actuelle. Les objectifs de rétablissement consistent à :

- identifier et protéger les populations et leurs habitats en collaborant avec les propriétaires fonciers et les gestionnaires de terres;

- surveiller régulièrement toutes les populations et tous les habitats et faire des comptes rendus;
- aborder les lacunes dans les connaissances liées à l'écologie et à la gestion du carex des genévriers;
- déterminer et gérer les menaces à l'aide d'une surveillance et d'une gestion des populations de carex des genévriers et de leurs habitats;
- si possible et si nécessaire, envisager une conservation ex-situ du carex des genévriers à l'aide d'une conservation du patrimoine génétique.

Il est recommandé que la réglementation de l'habitat du carex des genévriers protège l'aire à une distance de 50 mètres des plants. Il s'agit d'une mesure de précaution afin de veiller à ce que les conditions de l'habitat qui entourent directement les plants de carex des genévriers soient conservées. Dans les cas où les aires protégées sont séparées par une distance de moins de 50 mètres, la zone intermédiaire devrait également être protégée si elle contient un habitat convenable.